

LA CHARTE DU RANDONNEUR

Pour profiter pleinement d'une belle promenade

- ne laissons pas trace de notre passage
- récupérons nos déchets
- respectons le tracé des sentiers
- suivons les rectangles jaunes
- on ne dérange pas les animaux
et on tient les nôtres en laisse



QUÉDILLAC

Chemin
de randonnées

5,820 km

Le Vallon de l'Osier



Quédillac

19 rue de Rennes - 35290 Quédillac
Tél : 02 99 06 20 25 - Fax : 02 99 06 25 08
mail : contact.mairie@quedillac.fr
www.quedillac.fr



> Pas à pas Vallon de l'Osier

① Départ de la place de l'église en direction de Saint-Méen-le-Grand. Traverser la voie ferrée et se diriger vers la salle polyvalente.

② Contourner la salle polyvalente par la gauche, traverser le petit carré de pelouse. Prendre sur la droite pour longer l'atelier technique communal jusqu'à la route. Prendre à gauche sur 500 m jusqu'à la croix de la Gérardais.

③ Prendre à droite et suivre le sentier de la Villée jusqu'à la chapelle.

④ A la chapelle, se diriger sur la droite en direction de l'aire de pique-nique de l'étang communal (aire de jeux et toilettes).

⑤ Tourner à gauche et parcourir environ 980 m jusqu'au virage de la Gaudichais, avant la ferme.

⑥ Longer le chemin sur une distance d'environ 260 m puis rejoindre la route sur la droite. Continuer jusqu'à la première maison à gauche et la contourner.

⑦ Prendre le chemin creux sur la gauche et descendre. Tourner à gauche et marcher le long du chemin communal pendant environ 730 m.

⑧ A la Gérardais, prendre à gauche dans le village puis sur la droite et descendre jusqu'à la vallée pour rejoindre la passerelle.

⑨ Traverser la passerelle et prendre sur la droite. Puis remonter le chemin creux situé le long du terrain paysager.

⑩ Site du Champ Long : aire de jeux, piscine, terrain de football, table de pique-nique et toilettes.

⑪ Longer le terrain de football côté vallée et rejoindre le sentier piétonnier le long de la D220 en direction du bourg.

Chemin difficilement praticable
par temps de pluie
de l'étape ⑥ à l'étape ⑩ .

Légende



sentier



patrimoine
religieux



parking

